

L'École Centrale de Marseille et la Carsat Sud-Est signent une convention de partenariat pour la prévention des risques professionnels

vendredi 31 Mai 2013 à 15h

à Centrale Marseille
(Pôle de l'Etoile - Technopole de Château-Gombert –
38, rue Frédéric Joliot-Curie 13451 Marseille Cedex 20)
Plot 3 - Salle 119

CENTRALE MARSEILLE

Créée en 2006, Centrale Marseille est une École jeune, dynamique, largement ouverte aux mouvements de la société dans toute sa diversité. Membre du groupe des Écoles Centrales, elle a développé un réseau international de plusieurs dizaines d'universités de premier rang dans le monde. Centrale Marseille forme des ingénieurs centraliens, dotés de solides compétences scientifiques et techniques, et possédant les qualités nécessaires pour entreprendre, diriger, partager, communiquer et piloter.

Parce que les ingénieurs centraliens accèdent à des fonctions pour lesquelles les décisions ont de fortes conséquences, l'école a développé de multiples actions visant à encourager, auprès de ses élèves, une éthique de la responsabilité. Ce positionnement, au-delà des simples déclarations, donne lieu à des programmes concrets et ambitieux concernant l'égalité des chances, le handicap, l'égalité entre femmes et hommes et le développement durable.

C'est dans ce même contexte qu'intervient la signature du partenariat innovant avec la Carsat Sud-Est (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail), qui vise à renforcer les compétences des futurs ingénieurs centraliens dans les enjeux et la prévention des risques professionnels. Ce partenariat débouche, d'une manière très opérationnelle, sur une pédagogie du risque mêlant des séquences théoriques et des observations participatives, dont bénéficieront tous les nouveaux ingénieurs diplômés dès la promotion 2014.

LA CARSAT SUD-EST

La Carsat Sud-Est, assureur solidaire des risques professionnels pour le régime général, est un organisme de la Sécurité sociale, notamment chargée, au sein de l'Assurance Maladie Risques Professionnels, de développer et coordonner la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles dans les entreprises des régions PACA et Corse : plus de 172 000 établissements et 1.400.000 salariés du Régime Général.

LES TERMES DU PARTENARIAT

L'École Centrale Marseille et la Carsat Sud-Est s'associent pour intégrer la santé et la sécurité au travail dans le bagage de compétences et de savoirs des futurs ingénieurs-centraaliens.

Les compétences visées sont celles du référentiel BESST (bases essentielles en santé et sécurité au travail) :

- 1/ repérer dans l'entreprise les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques de la santé et de la sécurité au travail
- 2/ intégrer la santé et la sécurité au travail dans la gestion de ses activités et la conduite de ses projets
- 3/ contribuer au management de la santé et la sécurité au travail dans l'entreprise

Concrètement :

- le stage de 1^{ère} année (souvent stage en production) constitue le terrain d'expérience et l'observation privilégié des risques et des moyens de prévention / protection. Une annexe est désormais intégrée dans tous les rapports de stage.
- des enseignements tirés en matière de santé et sécurité au travail sont ensuite travaillés dans les deux dernières années, avant l'obtention de leur diplôme.
- des enseignements spécifiques sont dispensés : accidents du travail et mesures de prévention, enjeux liés à la santé et la sécurité au travail, management de la santé et la sécurité au travail. La santé et la sécurité au travail est la partie évaluée du module de management du travail.
- Un autre aspect du partenariat vise la formation des enseignants eux-mêmes avec la transmission des savoirs et la mise à disposition des ressources pédagogiques de la Carsat.

Contacts presse :

Carsat Sud-Est
Bertrand CAUBRIERE
06 28 45 46 54
bertrand.caubriere@carsat-sudest.fr

Ecole Centrale Marseille
Guillaume QUIQUEREZ
06 25 33 60 75
communication@centrale-marseille.fr